



## Résiliation de placement

ENFANT

Nom : .....

Prénom : .....

Résiliation du placement demandée pour le .....

Structure concernée	La Rose des Vents	<input type="checkbox"/>
	Les Castors	<input type="checkbox"/>
	Le P'tit Bonheur	<input type="checkbox"/>
	Pinocchio	<input type="checkbox"/>
	Accueil familial de jour	<input type="checkbox"/>

Nom de l'AMF : .....

Lieu et date .....

Signature du parent répondant .....

Signature de la structure / de l'AMF.....

Merci de bien vouloir retourner ce formulaire par mail à l'adresse suivante :

[fabienne.vessaz@arpeje.ch](mailto:fabienne.vessaz@arpeje.ch)

ou par courrier à :

arpeje - Rue Centrale 6 - CP 1 - 1580 Avenches

### **Art 9.3, al i. et iii**

« Sauf cas exceptionnel, chaque partie peut résilier le contrat moyennant un préavis de 2 mois pour la fin d'un mois ». Exemple : Si la fin du contrat est prévue pour le 31 mars, la résiliation doit parvenir à l'ARPEJE au plus tard le 31 janvier. Si le délai n'est pas respecté, la résiliation s'appliquera à la prochaine échéance possible, soit le 30 avril.

« Pendant la période de résiliation la pension reste due ».